

Le Piz Bernina – Le roi des Alpes orientales

D'une hauteur de 4049 mètres, le Piz Bernina est la plus impressionnante montagne de Suisse et l'unique sommet des Alpes orientales dépassant 4000 mètres. C'est certainement pour cette raison que, selon la légende, on peut apercevoir depuis son faîte la pointe du Dôme de Milan. Quoi qu'il en soit, la vue depuis le sommet du Piz Bernina est grandiose: d'innombrables montagnes et vallées s'offrent au regard, des Grisons au Tyrol et au Haut-Adige, de la Suisse centrale à l'Oberland bernois jusqu'au Valais et la Barre des Ecrins, le plus méridional des 4000 mètres. Depuis qu'il fut gravi pour la première fois le 13 septembre 1850 par Johann Wilhelm Fortunat Coaz, alors topographe fédéral, et les frères Jan et Lorenz Raguth Tscharner, ce majestueux sommet constitue un défi fort prisé des alpinistes du monde entier. Les amateurs de littérature le connaissent bien également grâce au fameux roman de montagne de Jakob Christoph Heer «Der König der Bernina» («Le roi de la Bernina»), paru en allemand en 1900 et adapté au cinéma en 1929 et 1957. Enfin, rappelons que la voie la plus célèbre pour y accéder est son arête nord, le Biancograt, surnommée «l'échelle du ciel».



Janvier 2006

Piz Bernina

Éditorial

Mise hors cours des un et cinq centimes

Errare humanum est...

Bon appétit!

Pièces commémoratives et frappes d'essai en 2006

100^e anniversaire de CarPostal Suisse

500 ans de la Garde Suisse





Photo © Graubünden Ferien

La pièce

Au centre de l'avers de la pièce figure une représentation stylisée du Piz Bernina, sur le flanc duquel des étendues enneigées alternent avec des surfaces rocheuses finement ciselées. On reconnaît au premier plan l'impressionnante langue du glacier. L'inscription «PIZ BERNINA», frappée parallèlement à la bordure supérieure de la pièce, vient couronner l'ensemble.

La monnaie commémorative «Piz Bernina» en bref

Date d'émission: 20 janvier 2006; artiste: Stephan Bundi, Boll
(voir curriculum vitae dans *swissmintinfo* 2/2004)

Sujet	Piz Bernina
Valeur nominale	10 fr.
Alliage	Bronze d'aluminium + cupronickel
Poids	15 g
Diamètre	33 mm (disque central 23 mm / couronne extérieure 33 mm)
Non mise en circulation	max. 96 000*
Flan bruni	max. 12 000**

*dont 16 000 pièces en jeux de monnaies; ** dont 4 000 pièces en jeux de monnaies



Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

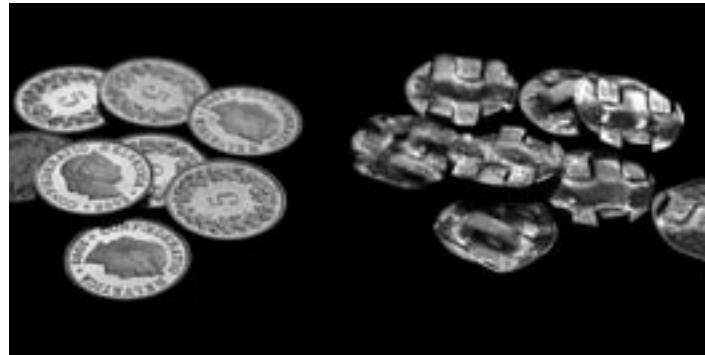
Il a beaucoup été question de *swissmint* dans les médias ces derniers temps. Cette attention est naturellement due au projet de suppression de la pièce de cinq centimes. Lors de l'annonce, en janvier 2005, de la mise hors cours prévue de cette pièce, il n'y a pour ainsi dire pas eu de réaction dans la presse. Dans un premier temps, pratiquement tous les médias n'ont fait que reproduire sans commentaire la dépêche transmise par l'Agence télégraphique suisse. Mais depuis lors, presque chacun de nous a son avis au sujet de la suppression de la pièce d'un sou. C'est pourquoi, avant de prendre une décision définitive concernant la mise hors cours de la piécette jaune, le Conseil fédéral souhaite savoir ce que le peuple, les cantons, les associations et l'économie pensent de cette mesure. L'article ci-après vous donne de plus amples informations sur l'audition organisée à propos de l'abandon prévu de la pièce de cinq centimes.

Les premières pièces commémoratives de l'année ont été émises le 20 janvier 2006. Nous sommes à nouveau en mesure de vous présenter quelques nouveautés intéressantes. La fameuse série consacrée aux «montagnes suisses» prendra fin avec la pièce bimétallique de 10 francs commémorant le «Piz Bernina». La pièce en argent de 20 francs frappée à l'occasion du «100^e anniversaire du car postal», afin de rappeler les débuts de ce moyen de transport populaire, devrait faire l'objet d'une attention particulière. Quant à la pièce en or consacrée aux «500 ans de la Garde Suisse», elle devrait être prisée de tous, y compris des non catholiques, la Garde Suisse jouissant d'un grand prestige non seulement à Rome mais dans le monde entier.

Kurt Rohrer, directeur de *swissmint*

nulle dans les opérations quotidiennes de paiement.

Selon la loi fédérale sur l'unité monétaire et les moyens de paiement, la mise hors cours des pièces de monnaie relève de la compétence exclusive du Conseil fédéral. Mais vu qu'une telle mesure a des conséquences pour l'ensemble de la population et pour une grande partie de l'économie, le DFF a procédé à une audition auprès de tous les milieux intéressés. Ce printemps, le Conseil fédéral décidera sur la base des résultats de l'audition si les pièces d'un et de cinq centimes sont abandonnées ou si leur production continue.



La pièce d'un sou a-t-elle fait son temps?

Coûts de production élevés – importance moindre pour les opérations de paiement

Actuellement, les pièces d'un centime ne jouent pratiquement plus aucun rôle dans les opérations normales de paiement. Elles sont utilisées uniquement comme porte-bonheur ou à des fins publicitaires. Les coûts de production, soit 12 centimes par pièce, excèdent cependant nettement la valeur nominale. Quant à la pièce de cinq centimes, elle intervient aujourd'hui essentiellement dans les stratégies de vente du commerce de détail, pour le segment des articles à bas prix (seuil psychologique à ne pas dépasser, p. ex. 9 fr. 95 au lieu de 10 francs). A part cela, la piécette jaune, qui n'est pas acceptée par les automates, n'a pour ainsi dire plus d'importance pour les opérations de paiement. La forte concentration des fournisseurs des produits semi-finis de la pièce en bronze d'aluminium a fait monter les coûts de production au-dessus de la valeur nominale de 5 centimes.

Pas d'effet tangible sur le renchérissement

La fixation des prix à 5 centimes près revêt une certaine importance surtout dans le commerce de détail. La suppression des pièces de cinq centimes ne devrait cependant pas mener à un renchérissement tangible. En effet, il reste tout d'abord possible, après la mise hors cours, d'indiquer les prix à 5 centimes près, quitte à arrondir le total à la caisse. Deuxièmement, du fait de la forte concurrence qui règne dans le commerce de détail, les prix ne risquent pas d'être systématiquement arrondis à la décimale supérieure. Troisièmement, un tel arrondissement ne serait perceptible que pour les articles à bas prix (moins de 10 francs), lesquels totalisent environ 20 % du panier-type de l'indice national des prix à la consommation. Même si tous les produits concernés étaient majorés de 5 centimes, il ne faudrait pas s'attendre à un effet sensible sur le renchérissement. Par ailleurs, les prix de marchandises en vrac telles que le carburant ou le mazout resteront affichés au centime près.

Audition relative à la mise hors cours des pièces d'un et de cinq centimes

En octobre 2005, le Département fédéral des finances (DFF) a ouvert une audition (consultation restreinte) relative à la mise hors cours des pièces d'un et de cinq centimes. Le projet de suppression des deux pièces fait partie du programme d'abandon de tâches de l'administration. Les milieux intéressés ont eu la possibilité de prendre position par écrit jusqu'au 23 décembre de l'année passée.

La mise hors cours des pièces d'un et de cinq centimes est l'une des quelque 150 mesures du programme d'abandon de tâches de l'administration pour les années 2006 à 2008. L'abandon des deux plus petites unités monétaires a été proposé par *swissmint*. La Monnaie fédérale a invoqué d'une part les coûts élevés de production, qui dépassent parfois de beaucoup la valeur nominale desdites monnaies, d'autre part leur importance minime voire

Errare humanum est...

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans le texte des cartes insérées dans les étuis des pièces commémoratives «Pont de la Chapelle de Lucerne» et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. En effet, le nom de l'artiste figurant au dos de la carte est inexact. Le nom correct est «Hans-Peter von Ah, Ebikon». Si la carte en votre possession comporte l'erreur mentionnée, vous pouvez commander gratuitement une carte corrigée auprès de nos services.

Corrigenda

Les tirages définitifs des monnaies de collection bimétalliques 2002 et 2003 publiés dans *swissmintinfo* 2/2005 comportent également quelques erreurs. En effet, les tirages indiqués ne tiennent pas compte des pièces commémoratives contenues dans les jeux de monnaies. Voici donc les tirages exacts:

Année	Sujet	UN	PR
2002	Escalade de Genève	130 000*	15 000
2003	Chalandamarz	96 000	12 000

*y compris 10 000 pièces en enveloppe pour numismate

Nous vous demandons en outre de prendre note du fait que le tirage effectif des monnaies commémoratives 2001 «Johanna Spyri» non mises en circulation n'est pas de 100 000 mais de 80 000 pièces. Pour la première fois et à titre d'essai, le tirage total n'a pas été frappé, sans que cela soit mentionné dans le prospectus. A partir de 2003, il n'est plus question dans les prospectus que de tirages maximums. Les tirages effectifs seront communiqués environ deux ans après l'émission des monnaies dans *swissmintinfo*. Les autres tirages des monnaies commémoratives de 2001 ne subissent aucune modification.

Au cours du printemps paraîtra la liste des tirages mise à jour jusqu'en 2006 dans la version en ligne. La version imprimée ne sera disponible que lors du passage à la nouvelle identité visuelle de la Confédération, soit environ au début de 2007.

Bon appétit!

La Thaïlande a beaucoup à nous offrir sur le plan culinaire et l'offre va encore s'élargir. Mais il arrive parfois que la digestion soit un peu difficile.

Dernièrement, un Thaïlandais de 37 ans est admis à l'hôpital, il se plaint de maux d'estomac. Les médecins lui font passer des radios et ne tardent pas à trouver la cause de son mal. Ils détectent en effet dans l'estomac du malade un corps étranger qu'ils ne parviennent cependant pas à identifier tout de suite. Ils décident donc d'opérer d'urgence et n'en croient pas leurs yeux: dans l'estomac du patient, ils trouvent plus de deux kilos de pièces de monnaie. Dans une interview à la télévision, la mère du patient a expliqué que son fils était un peu perturbé. «Chaque fois que je lui donnais de l'argent, surtout des pièces de monnaie, il dis-

paraissait aux toilettes». Reste que nous ne savons pas comment baptiser cette nouvelle spécialité thaïlandaise, ni comment la cuisiner.

Les pièces de monnaies sont les corps étrangers les plus fréquemment avalés par les enfants. Avec l'introduction de l'euro, des pédiatres allemands se sont demandé si les pièces retenues dans l'estomac pouvaient représenter un danger pour les patients en raison de la corrosion et s'il ne fallait pas les récupérer rapidement par endoscopie. Pour cette raison, différentes pièces d'euro ont été placées pendant sept jours dans une solution d'acide chlorhydrique, pesées au début et à la fin de l'expérience et documentées quotidiennement par des radios et des photographies pendant la période d'expérimentation. Aucun des changements qui avaient été décrits pour le cent américain en zinc cuivré n'a été observé avec les pièces d'euros. Aucun angle coupant ne s'est formé et aucune quantité importante d'alliages toxiques ne s'est dissoute dans la solution. Compte tenu de leur composition, les pièces suisses devraient se comporter de manière similaire aux euros. Si aucune autre complication ne se produit, la monnaie d'euro avalée peut être observée sept jours dans l'estomac avant de devoir être récupérée par endoscopie. Selon les expériences des pédiatres, les pièces de monnaie dont le diamètre est inférieur à 20 mm passent sans problème dans le tractus intestinal, quel que soit l'âge de la personne. Pour les pièces plus grandes, il faut s'attendre à des complications, en particulier chez les enfants.



Une mauvaise interprétation du bas de laine, c'est à cela que devait ressembler l'estomac du Thaïlandais avaleur de pièces

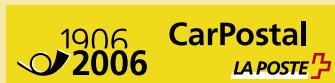
Pièces commémoratives et frappes d'essai en 2006

Outre les monnaies commémoratives «Piz Bernina», «100^e anniversaire du car postal» et «500 ans de la Garde Suisse» présentées dans ce bulletin d'information, une pièce en argent de 20 francs ayant pour thème le Palais fédéral de Berne sera émise au début de l'été 2006. Après les pièces «Château de Chillon» et «Pont de la Chapelle de Lucerne», il s'agit de la troisième monnaie de la série consacrée aux «monuments célèbres de Suisse».

Il est prévu de produire 500 frappes d'essai de la monnaie commémorative «Palais fédéral». La livraison aura lieu en automne 2006. De plus amples informations sur la manière de commander cette monnaie vous seront fournies dans le prochain *swissmintinfo*.



Photos: © Musée de la communication et CarPostal Suisse



100^e anniversaire de CarPostal Suisse

Les premiers tours de roue d'une automobile postale en Suisse remontent à 1906. La nouvelle technique avait à l'époque encore bien des défauts, qui d'emblée entravèrent le remplacement des diligences par des véhicules à moteur. Ce n'est qu'au sortir de la première guerre mondiale que l'automobile postale put s'affirmer face à la poste à chevaux. En quelques années, l'image romantique du postillon jouant de son cor rutilant se transposa dans le «taatu-ta» des cars postaux qui partaient à l'assaut des cols alpestres. La publicité a joué un rôle non négligeable dans ce succès, célébrant la féerie alpine sur tous les tons pour faire connaître les fameux cars jaunes dans le monde entier. Alliant les merveilles de la nature aux joies des vacances, les excursions en car dans les Alpes sont aujourd'hui encore le fleuron de CarPostal Suisse.

Les cars jaunes font depuis longtemps partie du paysage suisse, qu'il soit rural ou urbain. Jour après jour, les automobiles postales ont depuis le début du siècle dernier fourni d'importantes prestations en faveur de l'économie générale de notre pays. Eléments importants du réseau des transports publics, les lignes postales sont là pour relier aussi bien les contrées reculées que les agglomérations urbaines au reste du monde.

Le programme complet du centenaire: www.carpostal.ch/jubile



La pièce

Un car postal Saurer datant de 1906 est visible au centre de la monnaie. Un relief montagneux forme l'arrière-plan. Le logo officiel du centenaire de CarPostal Suisse, constitué du cor postal et des deux dates anniversaires 1906 et 2006, apparaît dans la partie inférieure.

La monnaie commémorative «100^e anniversaire du car postal» en bref

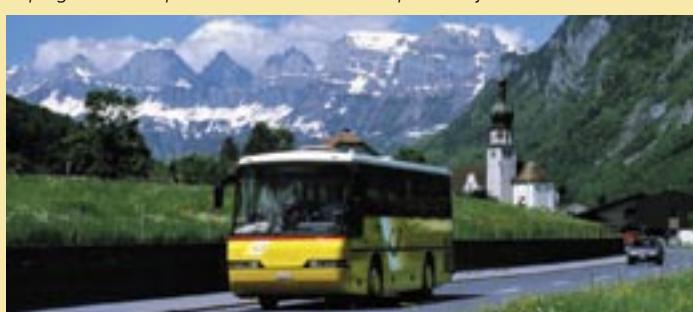
Date d'émission: 20 janvier 2006; Artiste: Raphael Schenker, Zurich (voir curriculum vitae dans *swissmintinfo* 2/2002)

Sujet	Car postal, oldtimer
Valeur nominale	20 fr.
Alliage	argent 0,835
Poids	20 g
Diamètre	33 mm
Non mise en circulation	max. 65 000
Flan bruni	max. 8 000

Exposition «jaune voyage»

Du 2 juin au 3 septembre 2006, le Musée de la communication de Berne organise une exposition spéciale consacrée à l'histoire fascinante des cars postaux jaunes avec leur célèbre avertisseur à trois tons.

Musée de la communication, Helvetiastrasse 16, case postale, CH-3000 Berne 6, tél. +41 (0)31 357 55 55, www.mfk.ch; heures d'ouverture: mardi à dimanche de 10 à 17 heures





L'artiste

Descendant d'une vieille famille de la souche des Walser, Rudolf Mirer est né le 9 juillet 1937 à Coire. Il réside et travaille aujourd'hui à Obersaxen, dans les Grisons. Attiré dès son jeune âge par les activités artistiques, il entreprend une formation de créateur de textiles à l'Ecole de textiles de St-Gall, après avoir terminé sa scolarité obligatoire. En 1963, il entre au service de la Garde Suisse Pontificale et séjourne durant deux ans à Rome. Cette expérience aura un impact décisif sur sa vie: profondément impressionné par l'héritage culturel de la ville éternelle, l'artiste décide de devenir peintre. De retour en Suisse, il se met à

la tâche avec une grande ténacité afin de réaliser son projet. Il a tenu son pari, puisque voici maintenant 40 ans qu'il travaille comme artiste indépendant. L'homme, la nature et l'environnement constituent les thèmes principaux de ses œuvres que l'on peut admirer aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Outre cette monnaie commémorative, Rudolf Mirer a créé le logo du Comité de soutien «500 ans de la Garde Suisse Pontificale», ainsi qu'une série de timbres sur le même thème pour la poste.

La pièce

Un garde suisse tenant une hallebarde est représenté sur la partie droite de la pièce. En bas à gauche, on peut lire l'inscription «GUARDIA SVIZZERA PONTIFICIA» sur trois lignes, suivie de la signature de l'artiste. Enfin, les années 1506 et 2006 figurent l'une au-dessus de l'autre dans la partie supérieure. Un large quadrillage de fond équilibre l'ensemble.



Éditeur swissmint

Monnaie officielle de la Confédération suisse
Bernastrasse 28
CH-3003 Berne
www.swissmint.ch

Marketing

Tél. +41 (0)31 322 60 68
Fax +41 (0)31 322 60 07
E-mail: info@swissmint.ch

Vente

Tél. +41 (0)31 322 74 49

Numismatique

Tél. +41 (0)31 322 61 73

500 ans de la Garde Suisse

Le 22 janvier 1506, après de longues négociations, 150 soldats suisses placés sous le commandement de l'Uranais Kaspar von Silenen arrivèrent à Rome par la Porta del Popolo et entrèrent solennellement au service du Pape Jules II sur la place Saint-Pierre. C'est ainsi que fut fondée la Garde Suisse. Ce corps militaire régulier et permanent, constitué de soldats suisses, a aujourd'hui la mission de surveiller sans interruption les entrées de la Cité du Vatican, de protéger la résidence papale, de maintenir l'ordre et la sécurité, ainsi que d'assurer le service d'honneur. La Garde Suisse Pontificale compte actuellement 110 hommes de nationalité helvétique.

Au cours des siècles, la Garde Suisse a connu des heures héroïques lors de conflits armés, mais aussi des moments de déclin lorsque les papes étaient emprisonnés. Bien des gardes tombèrent le 6 mai 1527 en protégeant le Pape Clément VII pendant le sac de Rome. Depuis, une cérémonie est organisée chaque année, en date du 6 mai, en mémoire de cet événement. L'assermentation des nouveaux gardes a lieu à cette occasion.

Pour de plus amples informations concernant le jubilé, veuillez consulter le site www.gsp06.ch.

La monnaie commémorative «500 ans de la Garde Suisse» en bref

Date d'émission:	20 janvier 2006; artiste: Rudolf Mirer, Obersaxen
Sujet	Garde Suisse
Valeur nominale	50 fr.
Alliage	or 0,900
Poids	11,29 g
Diamètre	25 mm
Flan bruni	max. 6 000